

Le mot du Maire



C'est très chaleureusement que je vous exprime mes vœux, ainsi que ceux du Conseil Municipal, à l'occasion de cette nouvelle année. Que chacune, que chacun trouve dans son activité, dans sa vie familiale des sources de joie.

Nous abordons une année difficile à bien des égards. La Loi de Finances pour 2016 sera éprouvante pour les collectivités locales. Elle prévoit une diminution substantielle des dotations versées par l'Etat aux collectivités et une réforme de la part communale et intercommunale de la dotation globale de fonctionnement.

Les conséquences de ceci se feront sentir sur les programmes d'investissements qui devront être différés, faute d'autofinancement suffisant ou de subventions.

Le Conseil Municipal n'envisage pas d'accroître la fiscalité locale et s'attachera à trouver des économies dans le cadre des mutualisations intercommunales.

Pour maintenir son cachet au village, la Municipalité a mis en place une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme. Celle-ci prévoit des ajustements réglementaires permettant une densification du tissu urbain existant en augmentant de façon maîtrisée le gabarit des habitations tout en préservant la composition urbaine existante. Elle a entrepris l'élaboration de l'AVAP qui se substituera à la ZPPAUP. Ces documents ont pour finalité la préservation de notre cadre de vie et de notre environnement. Votre contribution et votre soutien au cours de cette procédure, permettront l'aboutissement de l'AVAP à l'horizon de l'automne prochain.

Je remercie ici très vivement tous les Elus qui ont, depuis bientôt deux ans, fait la preuve de leur compétence et de leur dévouement. L'équipe municipale est solide et solidaire, vous en avez l'illustration à travers les comptes rendus des conseils municipaux.

Je remercie également de tout cœur le personnel municipal, si dévoué, si efficace au service des boisemontais.

Très cordialement.

JC Wanner